

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 152

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-250121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sonnes charitables qui, pour l'amour de Dieu, se font les auxiliaires du clergé.

Je laisse en dehors de la question les maîtres d'écoles publiques, la loi de l'enseignement leur interdisant ce ministère. Cette mesure odieuse, inspirée par la haine de Dieu et le mépris de l'Église, sous prétexte de neutralité, a pourtant un inappréciable avantage ; en enlevant à des maîtres, formés trop souvent dans des écoles normales sans Dieu, le devoir et même le droit d'enseigner la loi de Dieu à de pauvres enfants sans défense, elle épargne aux enfants un danger, aux maîtres une occasion de blasphème. Ne sait-on pas qu'il y a telle façon de faire réciter le catéchisme et l'histoire sainte qui les transforme en leçons d'incrédulité et de moquerie sacrilège !

L'enseignement du catéchisme est si délicat que, même pour les parents, pour les maîtres bien intentionnés, pour les catéchistes volontaires, il nécessite une étude, une préparation sérieuse.

En effet, la langue du catéchisme comme celle de l'Écriture sainte, est pleine de mots, d'images que les enfants ne comprennent pas ou qu'ils comprennent de travers, sans une explication précise et familière. Je l'ai éprouvé moi-même plus d'une fois, non seulement en faisant réciter le catéchisme à des enfants de la première communion, mais en instruisant des jeunes gens, des hommes faits, venus de la campagne ou des villes, au temps où je m'occupais des œuvres militaires.

Ces œuvres, aujourd'hui paroissiales, et dont les laïcs ne se mêlent plus, étaient, il y a trente ans, dirigées par des prêtres libres, des frères des écoles, ou par des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul. Parmi ces braves troupiers, plusieurs n'avaient pas fait leur première communion, beaucoup d'autres l'avaient oubliée, et il fallait la leur rappeler.

Un jour, après leur avoir dit et expliqué que Jésus-Christ était venu sur la terre pour sauver tous les hommes, ce qu'ils comprenaient à merveille, je leur demandai : « Et les femmes, est-ce que Notre-Seigneur ne les a pas sauvées comme les hommes ? » Un silence se fit ; ils se regardaient embarrassés. Enfin un petit chasseur à pied répondit : « Bien sûr que si, puisqu'il y a des saintes au ciel et des religieuses sur la terre. » Et aussitôt un autre s'écria triomphant : « C'est la sainte Vierge qui a sauvé les femmes ! »

Cette réponse fit rire, mais elle n'était pas si mauvaise ; car c'est par la sainte Vierge que Jésus-Christ s'est fait homme et sauveur des hommes. Mais aucun de ces braves garçons ne put me dire ce que je leur expliquai et ce qu'ils sentaient sans pouvoir l'exprimer, à savoir que dans la langue française, l'expression *les hommes*, signifie tantôt le sexe masculin, tantôt tous les êtres humains, hommes, femmes, enfants, en un mot l'humanité.

Que les catéchistes posent la même question aux enfants ; ils trouveront chez eux le même embarras, et cependant les plus petits comprendront aisément la distinction.

Une dame de mes amis me racontait à l'appui de cette observation, une anecdote plaisante, qui apporte une double preuve à l'appui de ma thèse. Elle enseignait le catéchisme à sa petite fille âgée de quatre ans, délicieuse enfant qui est en train de devenir une sainte. Elle lui avait appris et répété dix fois que *Notre Seigneur Jésus-Christ était venu sur la terre pour racheter les hommes*. Le jour suivant, reprenant la leçon, elle lui demanda : « Te rappelles-tu ce que je t'ai dit hier ? — Oui, maman, très bien. — Pourquoi Notre-Seigneur était-il venu en ce monde ? — *Four acheter les messieurs*. » Cette ré-

ponse fut un trait de lumière pour mon amie qui s'en divertit fort, mais s'appliqua dès lors à expliquer le sens des mots à ses enfants, dans ses leçons de catéchisme et d'histoire sainte.

A propos du péché originel, dont le Sauveur nous a rachetés, les enfants se figurent que le fruit défendu qui perdit Adam était une pomme à cidre et l'arbre du bien et du mal un vulgaire pommier, ce qui donne à cette terrible histoire une apparence presque ridicule. Il faut leur expliquer que le mot latin *pomum* signifie non pas la pomme, mais toute espèce de fruit et que l'arbre fatal était un fruit mystérieux, unique, comme l'arbre lui-même.

Une confusion pareille est à craindre entre l'apôtre saint Jean et saint Jean-Baptiste, si l'on ne fait comprendre aux enfants, ou aux ignorants qui ne réfléchissent pas que ce sont deux personnages différents. N'ai-je pas entendu de mes oreilles un homme du monde, chrétien pratiquant, attribuer l'évangile de St Jean à St Jean-Baptiste dont les Évangiles racontent l'emprisonnement et la mort ?

Et les confusions des enfants récitant leur leçon de catéchisme, surtout à Paris, entre l'assistance divine et l'assistance publique, entre l'état de *grâce* et l'action de *grâces*, entre les pharisiens de l'Évangile confondus avec les publicains et les Parisiens républicains de nos jours.

Et les apôtres pécheurs, comme le reste des hommes, pécheurs de poissons avant de devenir pécheurs d'hommes ! Que d'explications nécessaires pour faire le jour dans les cerveaux légers des enfants, dans les cerveaux grossiers des ignorants et leur rendre la diversité de la pensée dans la sensibilité et l'expression !

En voilà plus qu'il n'en faut pour attirer l'attention des catéchistes par état ou par dévouement apostolique, sur la nécessité d'expliquer les mots, et pour féconder ainsi leur sublime ministère !

A. DE SÉGUR.

Un nouvel éclairage

Chaque jour voit naître un nouveau système d'éclairage. On essaie à Porrentruy l'acétylène. Comme on espérait essayer il y a quelques mois, l'électricité. Et aujourd'hui on découvre déjà mieux. La ville de Paris poursuit en ce moment des essais d'éclairage sur le quai des Tuileries, qui intriguent vivement les passants. La lumière est d'un éclat fulgurant, blanche, superbe. Nouvelle lampe électrique, disent les uns ; nouveau gaz affirment les autres ; c'est l'eau, le progrès.

Ni électricité, ni gaz. Du pétrole, du vieux pétrole, eh oui ! du simple pétrole ! mais intelligemment utilisé. Il s'agit d'un mélange d'air et de vapeur de pétrole qui, en brûlant, porte à l'incandescence un bec Auer. Au quai des Tuileries, les candélabres sont à trois lanternes, deux latérales symétriques et une au milieu et un peu au-dessus des autres. L'éclairage est si intense que l'on peut lire, à 25 mètres de distance. Voici le principe de ce nouveau système.

A la base du candélabre formant socle se trouve un cylindre duquel partent des tuyaux qui s'en vont aux lampes. Le cylindre renferme du pétrole ordinaire ; à l'aide d'une pompe à main placée à côté, on comprime de l'air sur le liquide jusqu'à 3 ou 4 atmosphères de pression ; un manomètre renseigne toujours sur l'état de la pression et un tube en verre extérieur sur la hauteur du liquide dans le récipient. Tout près et au-dessus du cylindre, au-

tre petit réservoir plein de gazoline. En ouvrant un robinet, on oblige l'air sous pression à traverser la gazoline et à se changer en vapeur légère combustible. Cet air ainsi carburé se rend à la lampe sous le manchon Auer. En pressant sur un bouton, on fait jaillir une étincelle électrique qui provient d'un appareil allumeur à pile également installé dans le socle. L'étincelle enflamme l'air carburé qui chauffe le manchon Auer. Quelques secondes après, on ferme l'entrée de l'air carburé et l'on ouvre le robinet d'arrivée du pétrole sous pression. Le pétrole passe au milieu d'un tube chauffé par le bec incandescent et se vaporise ; il pénètre enfin dans une petite chambre où il se mêle à de l'air appelé de l'extérieur en quantité voulue. Le mélange est projeté sous le manchon où il brûle en produisant une très vive incandescence.

En somme, opération préliminaire d'allumage par l'inflammation électrique d'air carburé et incandescence par un mélange d'air et de vapeur de pétrole.

Ce système original est américain ; il est connu aux États-Unis sous le nom de « système Kitson » ; il a du reste, fonctionné à l'Exposition. La lumière est assez blanche pour que l'on puisse distinguer toutes les couleurs. Quant au prix de revient, il est très satisfaisant. D'après M. J. Laffargue, des essais ont déjà été faits au Laboratoire municipal de la Ville de Paris. Une lampe avec manchon Auer de grandes dimensions a donné une intensité lumineuse horizontale de 96.3 carcels avec une consommation de 400 grammes de pétrole par heure, soit 4 gr. 15 par carcel-heure. Le manchon neuf ordinaire qui avec le gaz fournit une intensité horizontale de 50 bougies décimales, donne avec le système Kitson une intensité de 500 bougies, dix fois plus. La consommation de bec Auer de 50 bougies est de 2 litres de gaz par bougie-heure. On peut dire que, dans l'état actuel des choses, le nouveau système apparaît comme le plus économique.

Les inconvénients du procédé au point de vue pratique sont évidents. Complication de candélabre, achat coûteux de chaque magasin au pétrole, du système en lui-même ; nécessité de donner la pression, emplissage, allumage spécial, variations d'intensité lumineuse avec la pression, etc., etc. Beaucoup de sujétions de toutes sortes.

Mais les avantages sont aussi très réels. Indépendance de lampes, plus d'usine de production de gaz ou d'électricité, application partout, sur les grandes routes comme à la campagne, sur les chantiers, dans les jardins publics, dans les maisons particulières etc. Il y a du pétrole partout, et partout par conséquent, peut s'installer l'éclairage Kitson. Quant à la lumière en elle-même, elle est incomparable. Du coup notre vieux pétrole vient de gagner ses galons, et peut entrer en lice avec l'électricité dans des conditions spéciales et bien déterminées.

H. DE FAVILLE.

LETTRE PATOISE

Dà lai Montaigne.

Vos ai dje tu oiù les tchaisous, raicontai lu aiveintures de tchaisse.

Les bûcherons aint aïot lai lue.

Vos orais, ço qu'un m'ai raicontai.

Voici, ço qu'ai me dié :

Nos étin dous pou faire di bôs, nôs faisin malaise, i bayé mai raissatte en mon camerade, j'ai prié son aitchatte, crayaint que nos ferin pu aise ; ma foi c'en feut droit le contrétre.

Aivos mon aitchatte, i eu lai male tchance

de faire in ricochet... et voili qu'i tayè lai tête en mon pouere caimerade, nette, c'ment vos dirin in borrià!!!

Que fayait-é faire ? i éto és cent cós... quoi dire en sai fanne!!!

Enne idée me vint: s'i recolò à saing tchá, sai tête ? ai n'i voirait painé ran.

Sitot musai sitôt fait.

I lai prend (sai tête) lai tin enne boussayatte pou qu'elle repreigne bin.

A bout d'in quai d'houère, tót à fait.

Mains, tchain mon hanne se relevé, qué l'aifaire, Djeuseuse ! Mairià ! St Djòset ! el avait lai tête viriè ai rebours, de traiviè vos com-prente, le devaint derriè ; ma foi qu'i me dié, stu ci ait des eüyes derriè.

Nos éprouenne de lai décolai entre les dous... ai n'y eul pont moyin, elle était bin còle, pou aidé !

Vos le crairais se vos viais, i vos le baye tà qu'ai me l'in dit. Tot pairiè, i m'seu dje demaindai se les gros médecins de Pairis aint connièssance de cte faïçon de recolai lai tête an cé que l'airint peurdju.

Enne poèlière.

Etat civil

DAMVANT

Mois de juillet. Août et septembre.

Naissances.

Juliet. — Du 1. Juliet. Bée Paul-René, fils de Joseph, garde-frontière, de Boncourt et de Bertha, née Montavon. — Du 9. Theubet Germaine-Suzanne-Léa, fille de Jules, cultivateur de Réclère, et de Laure-Albertine née Allemand. — Du 12. Theubet, Henri-Léon-Fernand, fils de Theubet Louis, cultivateur, de Réclère et de Marie-Adelaïde née Débœuf.

Septembre. — Du 12. Juillard Marie-Madeleine-Xavière, fille de Joseph, négociant, de Damvant, et de Amélie née Riat. — Du 15. Jolissaint, Juliette-Marie-Gilberte, fille de Gustave, pierriste, de Réclère et de Elisa née Rérat.

Décès.

Juliet. — Du 5. Jolissaint Henri-Joseph, enfant, de Réclère, né le 28 juillet 1895.

Août. — Du 18. Donzelot François-Joseph, horloger de Montandon (France) né le 9 septembre 1818.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 150 du *Pays du Dimanche* :

586. CHARADE.

Marche-pied.

587. RÉBUS GRAPHIQUE.

La musique entraîne les danseurs.

588. LOGOGRIPHE.

Orgueil. Or. Orgue. Oeil.

589. MOTS EN TRIANGLE.

M E T E O R E
E M A C I E
T A C H E
E C H O
O I E
R E
E

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Roméo et Juliette au Val Terbi ;

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Un pilier du Cercle Industriel à Neuveville; Lubin se rapprochant de la *Salevia*; Vive le père Krüger et ses Burghers! Honni soit l'infâme Chamberlain et les pirates de l'or! Un groupe de Romands à Lœrrach (Baden) ;

594. MÉTAGRAMME.

Oiseau, sur mes cinq pieds, j'enchanterai votre [oreille].
Si vous changez mon chef, je vous pends à [oreille].

595. VERS A TERMINER.

C'est une fleur à peine —
Qui tient du lys pour la —
Pour la fraîcheur tient de la —
Du tournesol pour la —
Mais par malheur un peu trop —
Légère comme le —
Elle tient de la —
Elle fuit quand on vent la —
Quelle est la fleur, et quel est son emblème ?

596. MOTS HISTORIQUES

Qui a exprimé la pensée suivante ?
« *L'anecdote est le copeau de l'histoire* ».

597. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-dessous par les lettres suivantes de manière à former en croix les noms de deux oiseaux gallinacés :

a, e, e, i, i, d, d, n, p, t.

```

      X
     X
  X X X X X
     X
    X
   X
  X
 X

```

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 11 décembre prochain.

Petite poste

Un groupe de Romands à Lœrrach (Baden) remercie le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville pour ses meilleurs souhaits. Sont-ce déjà des souhaits de bonne année ? C'est un peu tôt ; dans tout autre cas, nous doutons s'ils sont bien sincères.

Nous regrettons de ne pouvoir lui adresser les nôtres en retour : 1° Noël n'est pas encore là, le Nouvel-An tombe sur le 1^{er} janvier ; 2° nous estimons que ce serait porter de l'eau dans le Rhin.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Exportation de bois en France. — Voir l'avis publié par le Département fédéral du commerce dans la feuille officielle du samedi, 24 novembre 1900 (N° 94).

Charmoille. — Le 2 à 1 h. pour voir si l'on établira l'école complémentaire.

— Immédiatement après, assemblée des propriétaires fonciers pour s'occuper du curage des cours d'eau.

Cœuve. — Le 2 décembre à midi pour décider le partage du fonds des pauvres et des réparations de chemins.

Courchavon. — Le 2 à 2 h. pour s'occuper de réparation à une fontaine, d'une parcelle de terrain et décider comment on construira la route Courchavon-Mormont.

Bémont. — Le jeudi, 6 décembre, à 9 h. pour plaider l'ouverture des chemins, s'occuper des impôts et renouveler les autorités.

Délémont. — Assemblée paroissiale le 9 à 10 h. 1/2 pour passer les comptes, arrêter le budget et s'occuper de la question diocésaine.

Porrentruy. — Le 9 à 10 h. 1/2 à la Halle de gymnastique pour arrêter les budgets, s'occuper de la gratuité du matériel scolaire, ratifier des ventes de terrains etc.

Peuchappatte. — Le 17 à 1 h. pour renouveler les autorités.

Fregécourt. — Le 9 à 2 h. pour s'occuper du partage du fonds des pauvres, arrêter le budget, fixer des traitements et réparer une écluse.

Montignez. — Le 9 de 12 à 2 h. au local ordinaire, pour élire la série sortante du conseil, avec le receveur et le secrétaire.

A 2 h. 1/2 l'assemblée procédera à la nomination du guet-de-nuit et du garde-forestier.

Cote de l'argent

du 28 novembre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 112. 50 le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 114. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

TABLEAU MAGIQUE



Où se trouve le gardien des oies ?

Bons mots.

Au théâtre du casino. Simple dialogue :

— Madame, ne pourriez-vous ôter votre chapeau ?

— Non, monsieur.

— J'ai payé un louis ma place, c'est pour voir.

— J'ai payé six louis mon chapeau, c'est pour qu'on le voie.

— On arrête, à l'Exposition horticole, un individu en train de dérober des poires superbes.

— Pourquoi commettiez-vous ce vol ? dit le commissaire.

— On m'avait recommandé de ne pas visiter l'Exposition sans en retirer quelque fruit.